MERCREDI DES CENDRES

LE 26 FEVRIER

Célébration pour les enfants avec imposition des cendres,
à 10h30, à l'église.

Messe des Cendres, à 17h à la Résidence Conti au Plessis-Trévise.

Messe avec imposition des cendres

A l'église, à 20h30.

(pas de messe à 18h30)